

Site Imerys Aluminates de Dunkerque



Présentation CSS du 1er Avril 2026



Agenda

- Présentation du Site Imerys Aluminates de Dunkerque
- Statut Seveso Seuil Haut du site
- Transition Seveso Seuil Haut du site
- Bilan Sécurité 2025
- Bilan des Inspections 2025

Présentation du Site Imerys Aluminates de Dunkerque

Informations générales

- Site construit en 1975, destiné à la production d'Aluminates de Calcium
- Autorisation d'exploiter : production de 380 kT de clinker (fours de fusion) et co-incinération de déchets
- ICPE soumise à autorisation, IED et SEVESO Seuil Haut
- Effectif interne : 92 personnes

Production

- Clinker et ciment (broyage de clinker)
- 2 fours verticaux de fusion pour la production de clinker
- 2 broyeurs à boulets pour la production de ciment
- 1 atelier d'expéditions
- 1 unité d'agglomération de fines de bauxite en briquettes
- 2025 : 206 kt du clinker, 100 kt de ciment, 89 kt briquettes

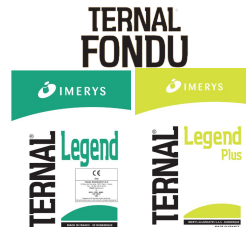


Marchés

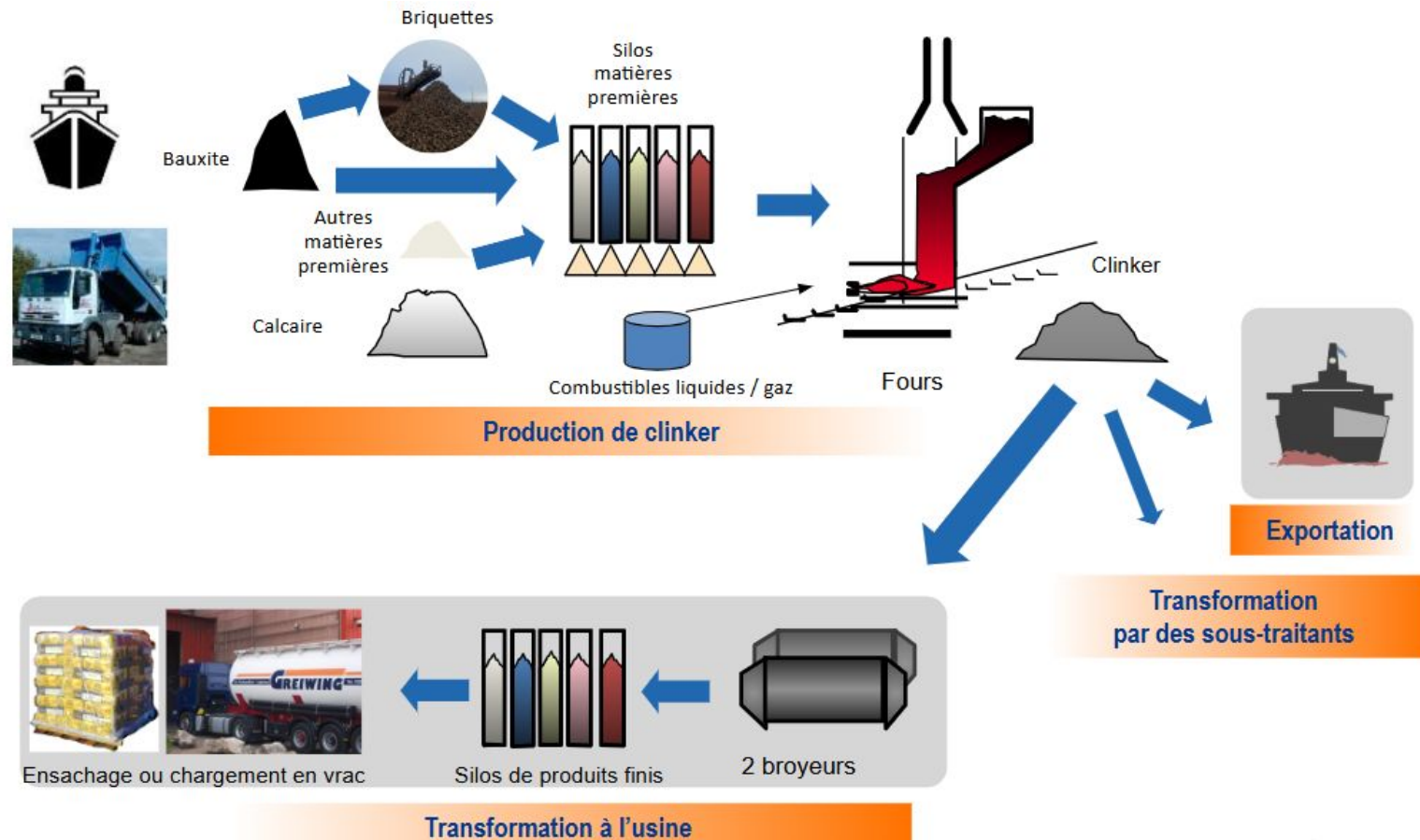
- Construction : 88%
- Produit : Ternal Fondu / Ternal Legend
- 78% Exports / 22% France



REFRACTORY ABRASIVES
& CONSTRUCTION



Présentation du Site Imerys Aluminates de Dunkerque



Présentation du Site Imerys Aluminates de Dunkerque

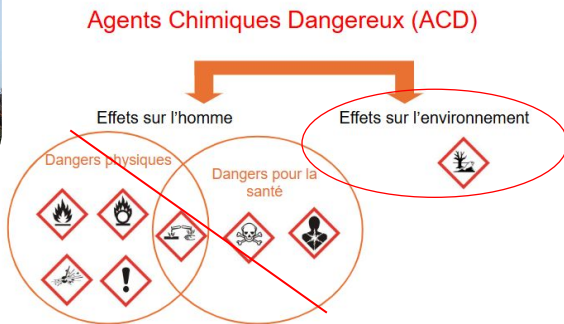


Statut Seveso Seuil Haut du site

L'usine de Dunkerque utilise différents combustibles aux fours :

- du gaz naturel
- des combustibles liquides : fuels lourds (TBTS, BTS, de substitution ou résiduels), déchets liquides et huiles usagées

Les combustibles liquides utilisés, stockés dans 3 cuves pour une capacité totale de 2320 m³, sont classés dangereux pour l'environnement (écotoxiques). Tenant compte des informations des Fiches de Données de Sécurité (FDS), ils rentrent dans le champ d'application des rubriques Seveso n°4510 / 4511 (matières écotoxiques). Les seuils Seveso Haut étant dépassés (4510 : SH de 200 t / 4511 : SH de 500 t), le site est classé Seveso Seuil Haut. Un Arrêté Préfectoral Complémentaire du 18/12/2025 a acté le statut Seveso Seuil Haut du site et les dispositions réglementaires applicables selon un échéancier



A RETENIR - Transition Seveso Seuil Haut du site :

- Pas de nouveau produit ou risque
- Modification des informations communiquées par les fournisseurs dans les FDS
- En raison des propriétés écotoxiques des combustibles liquides utilisés aux fours (rubriques 4510/4511)



Transition Seveso Seuil Haut du site

2025

2026

18 Décembre

2025

APC



PRÉFET
DU NORD
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avril 2026

Recensement des
matières et Porter à
Connaissance ICPE



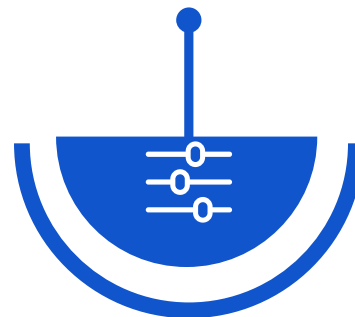
Juillet 2026

Actualisation de
l'Etude De Dangers et
du Plan d'Opérations
Interne (POI)



Janvier 2027

Système de
Management
de la Sécurité



ISO 9001:2015



ISO 14001:2015



ISO 45001:2018

Bilan Sécurité 2025

Effectifs :

	Hommes	Femmes	TOTAL	Dont salariés étrangers
Ingénieurs et cadres	9	7	16	0
Techniciens et agents de maîtrise	32	4	36	0
Employés	14	9	23	0
Ouvriers	17	0	17	0
CDD	1	2	3	0
Total permanent	72	20	92	0
Intérimaires (moyenne)	1.33	0.17	1.50	0
TOTAL			96,50	0

Nombre d'embauches au cours de l'année*	6 dont 2 apprentis 1 stagiaire
Nombre de départs au cours de l'année*	7 dont 2 apprentis 1 stagiaire
Nombre moyen mensuel de salariés d'entreprises extérieures travaillant dans l'entreprise	31

*Dont CDD

Heures travaillées et TF/TG :

- 131 781 heures Imerys
- 3513 heures Interim
- 58302 heures Entreprises Extérieures (EE)

- TF1 Imerys : 15,2
- TG Imerys : 0,19

- TF1 Imerys / Interim / EE : 20,7
- TG Imerys / Intérim / EE : 0,28

Résultats EHS :



4 accidents du travail avec arrêt :

- 2 accidents impliquant le personnel interne
- 2 accidents avec des entreprises extérieures



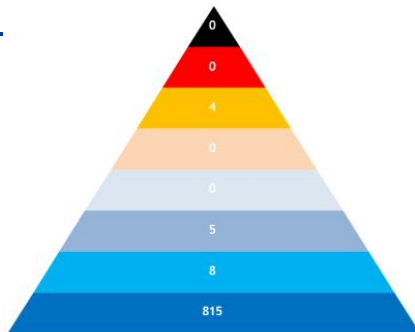
0 maladie professionnelle



0 incident industriel majeur



0 pollution environnementale majeure



- ▲ Accident mortel
- ▲ Accident avec arrêt de travail (blessure invalidante)
- ▲ Accident avec arrêt de travail (blessure non invalidante)
- ▲ Accident sans arrêt de travail (avec restriction des tâches)
- ▲ Accident sans arrêt de travail (sans restriction des tâches)
- ▲ Premiers secours / blessure légère
- ▲ Dommage aux biens / Quasi-accident
- ▲ Comportement à risque / Condition à risque



11/02 - ATAA - Préposé Agglo
- Douleur à l'épaule D - Débarras de la trémie béton presse



28/04 - ATAA - ENTREPRISE
EXTÉRIURE
- Entorse cheville D - Déplacement
au four FIT



24/09 - ATAA - ENTREPRISE EXTÉRIURE
- Écrasement auriculaire G - Coincement
entre un garde-corps et une des fourches
d'un manitou



27/10 - ATAA - Contremaître Agglo -
Pincement auriculaire G - Coincement par
une guillotine d'extraction de silo

Résultats EHS :



799 safety dialogues réalisés sur le terrain

93% des causeries EHS réalisées dans les services

92% du personnel mobilisé dans une action spécifique EHS



44 audits internes réalisés

0 non conformité aux audits ISO 14001 et 45001

0 non conformité aux audits ADR et FM Global

3 Inspections DREAL : 0 mise en demeure



**Les remontées et audits EHS
font l'objet d'un suivi et de
plans d'actions**



Exercices :

2 exercices d'évacuation du personnel

3 exercices situations d'urgence (1 feu de rétention cuve X4, 1 blessé, 1 épandage)



**Les exercices font l'objet
de compte-rendus et de
plans d'actions**



Dépenses et investissements :

Fournitures sécurité (EPI, matériels) : 120 k€

Travaux sécurité réalisés par des entreprises extérieures : 146 k€

Investissements liés à la sécurité : 332 k€

- Bâtiments (bardages, ventelles) - 150 k€
- Ascenseurs - 50 k€
- Portes bâtiments - 30 k€
- Nouvelles bornes électriques au Campus - 25 k€
- Maintenance cheminée 76 m - 77 k€



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IMERYS Aluminates

Inspections 2025

**DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Inspections IMERYS Aluminates

- Bilan : 3 inspections réalisées
- Inspection du 15/07/2025 : action régionale surveillance environnementale
- Inspection du 24/09/2025 : action nationale PFAS TOP 99 % - sobriété hydrique
- Inspection du 17/12/2025 : récolement APMD TAR

Inspection IMERYS Aluminates

Action Régionale Surveillance environnementale

Inspection le 15/07/2025

Thème : action régionale sur la surveillance environnementale

2 non-conformité constatées, 8 observations émises :

- *L'exploitant veillera à ajouter dans sa déclaration GEREPE pour l'année 2025 les émissions de poussières liées à l'exploitation de l'ensemble de ses silos => **Pris en compte pour GEREPE 2025 (déclaration faite fin mars)***
- *L'exploitant se conformera aux recommandations du protocole KL04.01.003/A L concernant la période de prélèvement pour la campagne 2026 => **Les mesures 2025 ont été réalisées du 15/07 au 16/09/2025 et les mesures 2026 sont également planifiées en période estivale (du 01/07 au 01/09/2026)***
- *Il est demandé à l'exploitant de répondre aux observations dans un délai de 3 mois => **Le programme de surveillance actuel du site est en cours d'analyse au regard des nouvelles techniques disponibles en termes de surveillance, et des préconisations du guide de l'INERIS sur la surveillance dans l'air autour des installations classées dont la dernière version date de décembre 2021***

→ Réponse par courrier en date du 11/09/2025

Inspection IMERYS Aluminate AN PFAS – Sobriété hydrique

Inspection le 24/09/2025

Thème : action nationale PFAS – sobriété hydrique

2 non-conformité avec 1 demande de justificatif et 1 demande d'action corrective et 3 observations.

- *L'exploitant doit fournir le calcul de ses réductions de prélèvements par rapport à la référence fixée par l'AP du 26/06/2025 sous 15 jours (sobriété hydrique) => **Calculs fournis***
- *L'exploitant doit poursuivre et approfondir les recherches de présence passée et présente de PFAS sur le site et établir la liste prévue à l'article 2 de l'AM du 20/06/2023 => **Liste établie et poursuite des investigations***

→ Réponse de l'exploitant par courrier du 29 octobre 2025

Inspection IMERYS Aluminate Récolement APMD

Inspection le 24/09/2025

Thème : récolement de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 25/02/2022 concernant les tours aéroréfrigérantes

Proposition de levée APMD

1 non-conformité

- *Rappeler à EUROFINs ses obligations en matière d'informations présentes dans les bulletins d'analyse (sous 15 jours) => **Rappel réalisé pour une prise en compte dans les futurs bulletins d'analyse***

→ Réponse de l'exploitant le 02/02/2026



IMERYS
Aluminates